



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JUILLET 2019**

Téléphone : 04.50.19.01.10 – Télécopie : 04.50.19.01.20
Courriel : mairie@sevrier.fr

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques REY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PRIEUR-DREVON Agnès, M. FALCONNET Georges, Mme MALAPLATE Christina, M. LYONNAZ Bruno, Mme BERTRAND Anne-Marie, M. VANHELMON Yves, Mme ARRAULT Marie-Pierre, M. BARAN Gabin, Mme BLAND Hélène, M. CHEDECAL Sylvain, M. DELOBEL Gérard, M. DUMOLARD Damien, M. FLANDIN David, Mme GENOT Marie, Mme GLABAY Guénaële, Mme GODART Sylviane, M. METRAL-BOFFOD Michel, Mme BONNEFOY-VERNAY Valérie, Mme FALCONNET Sandrine, M. FONTAINE Bernard, Mme TALIN Dominique M. MAURIANGE Claude, Mme DEPLAIX Doris.

ABSENTS OU EXCUSÉS :

Mme POINTET Martine, Mme GURRET-BAGGIO Alice, M. PARIS Yves.

PROCURATIONS :

Mme POINTET Martine donne pouvoir à Mme BERTRAND Anne-Marie.

M. BARAN Gabin a été élu secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire a demandé au conseil le rajout de deux dossiers à l'ordre du jour ayant pour objet :

- ONF : Programme des coupes de bois avec l'ONF 2019 et 2020.
- Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Espace d'Animation du Laudon durant la pause méridienne pour l'année scolaire 2019/2020.

Accord du Conseil.

Il a ensuite indiqué que la question initialement inscrite portant sur les Agitateurs de rêves avait été retirée.

Approbation du PV de la séance publique du Conseil Municipal du 24 juin 2019.

ADOpte à l'unanimité.

Le Conseil municipal a ensuite délibéré sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

INTERCOMMUNALITE :

- **SILA : Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets**

PERSONNEL :

- **Mise à jour du tableau des effectifs**

FINANCES :

- **Convention de financement avec le SILA relative à la pose de la signalétique informative sur la voie verte**

TRAVAUX :

- **Travaux d'enfouissement et d'éclairage chemin des communaux – « la cavale ».**

AFFAIRES SCOLAIRES :

- **Tarifs 2019-2020 du restaurant scolaire**
- **Elèves non-résidents : contribution de la commune de résidence 2018-2019**

Rajouts à l'ordre du jour :

- **ONF : Programme des coupes de bois avec l'ONF 2019 et 2020.**
- **Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Espace d'Animation du Laudon durant la pause méridienne pour l'année scolaire 2019/2020.**

Questions diverses

.....

INTERCOMMUNALITE :

- **SILA : Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets**

Il a été précisé que Monsieur le Maire a souhaité apporter quelques éléments d'information concernant le service d'élimination des déchets au Conseil municipal, même si la loi s'imposait dans ce cas aux EPCI membres du SILA et non aux communes. Ce rapport a été présenté dans ses grandes lignes.

PERSONNEL :

- **Mise à jour du tableau des effectifs**

Rappelant qu'il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois communaux permanents et non permanents nécessaires au fonctionnement des services, le Conseil municipal a procédé aux changements nécessaires pour prendre en compte l'évolution organisationnelle des services tout au long de l'année.

FINANCES :

- **Convention de financement avec le SILA relative à la pose de la signalétique informative sur la voie verte**

Il a été rappelé que dans le cadre de sa compétence, et à la demande des communes, le SILA gestionnaire de la voie verte, a engagé des études pour la mise en place d'une signalétique informative. Afin de définir les modalités de participation financière de la commune de Sevrier pour ces travaux engagés par le SILA, les termes d'une convention de financement ont été adoptés par le conseil municipal. Les élus se sont également interrogés sur les points d'intérêts qui seront retenus, l'identification et la signalétique sur la voie verte pour limiter le flux de vélos ainsi que sur le

phénomène des trottinettes électriques. Monsieur le Maire a rappelé de ce point de vue une étude en cours au SILA sur l'organisation de la circulation des vélos.

TRAVAUX :

Travaux d'enfouissement et d'éclairage chemin des communaux – « la cavale ».

Il a été rappelé que dans le cadre du budget 2019, ont été inscrit les crédits nécessaires à l'enfouissement des réseaux et à la mise en éclairage de la partie du chemin des Communaux entre le croisement de la route du Piron et la partie piétonne au Sud du camping "Les Rives du lac", opération éligible aux programmes de financement du SYANE. Les élus se sont interrogés sur la répartition du pourcentage de subventionnement de cette opération par le SYANE pour la partie ballons fluos (60/40%), sur les chantiers dans certains secteurs pas encore achevés ainsi que sur la mise en place éventuelle de détecteurs, cependant non pertinent sur ce type d'éclairage. Les termes d'une convention avec ce syndicat définissant la participation financière des parties ont été finalement acceptés par le conseil municipal pour un montant global de l'opération de 131 068 € dont 83 186 € à la charge de la Commune de Sevrier et des frais généraux s'élevant à 3 932 €.

• Tarifs 2019-2020 du restaurant scolaire

Les tarifs des repas pris au restaurant scolaire pour l'année 2019-2020 ont été fixés comme suit :

▪ Élève abonné	4.75 €
▪ Elève abonné hors délai	5.75 €
▪ Élève occasionnel	5.75 €
▪ Élève occasionnel hors délai	6.75 €
▪ Adulte	7.20 €
▪ Service (panier-repas/protocole médical)	2.20 €

• Elèves non-résidents : contribution de la commune de résidence 2018-2019

La contribution des communes dont des enfants résident sur leur territoire, mais qui sont scolarisés dans les écoles de Sevrier avec leur accord, a été a été fixée comme suit :

	ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE
Fouritures scolaires	65 €	65 €
Activités tiers temps		
• Budget consacré	5 400 €	14 700 €
• Nombre d'enfants	119	210
<i>Soit par enfant</i>	45 €	70 €
TOTAL	110.00 €	135.00 €

Rajouts à l'ordre du jour :

• ONF : Programme des coupes de bois avec l'ONF 2019 et 2020.

M. FALCONNET a fait part au conseil des propositions de l'ONF concernant le programme d'exploitation de la forêt communale sur les exercices 2019 et 2020, tenant compte notamment des conséquences des intempéries et de l'abondance de chablis. Ainsi a été validée la proposition de sursoir à la vente de bois initialement prévue sur la parcelle 11, qui sera finalement exploitée en 2020.

- **Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Espace d'Animation du Laudon durant la pause méridienne pour l'année scolaire 2019/2020.**

Afin de poursuivre la politique éducative insufflée par le Projet ÉDucatif Territorial (PEDT), le Conseil municipal a décidé de poursuivre la mise en place d'activités durant la pause méridienne. Une convention avec l'Espace d'Animation du Laudon de Saint-Jorioz a donc été reconduite et permettra à un animateur extérieur d'intervenir sur deux tranches horaires de 55 minutes, correspondant aux deux services du restaurant scolaire au profit des élèves de l'école élémentaire. Il a été précisé que le montant de cette prestation s'élevait à 4 173.12 € pour l'année scolaire 2018/2019, et qu'éventuellement une légère hausse sera à attendre sur la prochaine année scolaire.

- **Questions diverses**

Réalisation de la seconde phase de la place sur le programme du Centre : Monsieur le Maire a de nouveau sollicité le conseil pour entamer cette seconde phase de l'aménagement de cette place, évoquant des problèmes de sécurité notamment. Accord de principe du conseil.

Bruits : Mme BONNEFOY-VERNAY a attiré l'attention du conseil sur la problématique du bruit en général et notamment émanant des activités et de la fréquentation des campings et du marché de la Seiche. Il a été indiqué que l'activité de Skate parc sur ce marché a été limitée à 21 h 00 et la musique à 22 h 00.

Inauguration de l'Aviron : Monsieur le Maire a informé le conseil municipal que l'inauguration des nouveaux locaux du Club d'Aviron se déroulera le 7 septembre à 11 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal a pris acte de diverses communications et a levé sa séance à 21 h 55.

SEVRIER, le 30 juillet 2019

LE MAIRE,

Jacques REY